

Avis public d'élection

Municipalité

GRAND-MÉTIS

Scrutin du

2017 11 05

année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de
GRAND-MÉTIS

Municipalité

CHANTAL TREMBLAY

par _____, que :

Président d'élection

1. le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : MAIRE, CONSEILLER #1, CONSEILLER #2,
CONSEILLER #3, CONSEILLER #4, CONSEILLER #5 ET CONSEILLER #6

2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du 2017 09 22 au 2017 10 06
année mois jour

JOURS :	lundi	HEURES :	De : 8 h 30	à : 12 h	De : 13 h	à : 16 h 30
	mardi		De : 8 h 30	à : 12 h	De : 13 h	à : 16 h 30
	mercredi		De : 8 h 30	à : 12 h	De : 13 h	à : 16 h 30
	jeudi		De : 8 h 30	à : 12 h	De : 13 h	à : 16 h 30
	vendredi		De : 8 h 30	à : 12 h	De :	à :

À NOTER - Le vendredi

2017 10 06

année mois jour

le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,

un scrutin sera tenu le :

2017 11 05

année mois jour

de 10 h
à 20 h

et un vote par anticipation sera tenu le :

2017 10 29

année mois jour

de 12 h
à 20 h

4. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : HÉLÈNE GAGNON

5. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) : _____

6. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection

Adresse : CHANTAL TREMBLAY
70, chemin Kempt, GRAND-MÉTIS

418 775-6485

Ind. rég. Numéro de téléphone

Adjoint

Adresse :

Ind. rég. Numéro de téléphone

Signature

Donné à

GRAND-MÉTIS

Municipalité

, le

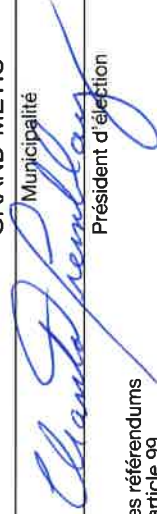
2017 08 29

année mois jour

SM-1 (09-06)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, article 99

Président d'élection



Certificat d'affichage ou de publication d'un avis public

Municipalité

GRAND-MÉTIS

Scrutin du

2017 11 05
année mois jour

Je, CHANTAL TREMBLAY, Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier, certifie, sous mon serment d'office, que

L'AVIS PUBLIC D'ÉLECTION a été publié à la date et de la façon suivante :

Nom de l'avis

❖ **Pour les municipalités régies par la « Loi sur les cités et villes » (art. 345) :**

affichage au bureau de la municipalité le année mois jour

et

insertion dans le journal _____ le année mois jour
Nom du journal

❖ **Pour les municipalités régies par le « Code municipal » (art. 431) :**

affichage le 2017 08 29 aux deux endroits prévus :

1. À L'EXTÉRIEUR DU BUREAU MUNICIPAL

Endroit

2. À L'INTÉRIEUR DU BUREAU MUNICIPAL

Endroit

Signature

Donné à GRAND-MÉTIS, le 2017 08 29
Municipalité année mois jour



Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier